

Mercuriale des bois

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **66 (1915)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

„de correction sont toujours à la merci d'une crue plus considérable, plus soudaine, plus brutale que les précédentes; il faut, pour les garantir, les étayer des mille organismes de la forêt qui, aux violences de la nature, opposent les résistances vivantes, sans cesse renouvelées, de la végétation et de l'arbre.“

Il nous plaît particulièrement de relever, dans cette belle publication, l'esprit courageux et hautement consciencieux qui l'anime. C'est, en même temps qu'un monument d'érudition et de patientes recherches, une œuvre vraiment patriotique. Elle est écrite dans une langue claire et sans inutile appareil. C'est dire que tous ceux qui consulteront ce beau volume ne pourront y trouver qu'agrément et profit.

H. Badoux.

AVIS.

Ecole polytechnique fédérale, à Zurich. Division forestière.

Programme des cours du semestre d'hiver 1915/16.

Principal: M. le professeur *Felber*.

I^{re} année, 1^{er} semestre. — *Rudio*: Mathématiques supérieures, 5 h.; exercices, 2 h. — *Winterstein*: Chimie inorganique, 4 h. — *Jaccard*: Botanique générale, 4 h. — *Schröter*: Botanique systématique, 1 h. — *Keller*: Zoologie générale, 4 h. — *Schardt*: Géologie générale, 4 h. — *Winterstein*: Chimie agricole avec exercices, 4 h. — *Früh*: Météorologie et géographie physique 2 h. — *Keller*: Travaux zoologiques au laboratoire, 2 h.

II^{me} année, 3^{me} semestre. — *Schweitzer*: Physique expérimentale, 4 h. — *Engler*: Sylviculture I, 5 h.; excursions et exercices, 8 h. — *Schellenberg*: Pathologie végétale, 2 h. — *Jaccard et Schellenberg*: Exercices de microscopie II, 2 h. — *Platter*: Principes de l'économie politique, 3 h. — *Charton*: Économie politique, 2 h. — *Grubenmann*: Détermination des minéraux, 1 h. — *Düggeli*: Bactériologie, 2 h.

III^{me} année, 5^{me} semestre. — *Felber*: Aménagement, 4 h; exploitation et technologie, 4 h; excursions et exercices, 8 h. — *Engler*: Sylviculture II, 1 h. — *Zwicky*: Construction de routes, 3 h.; exercices, 2 h.; mécanique, 3 h.; exercices, 2 h. — *Roelli*: Cours de droit, 4 h. — *Platter*: Science financière, 2 h. — *Charton*: Science financière, 2 h.

IV^{me} année, 7^{me} semestre. — *Badoux*: Politique forestière et administration, 5 h.; exercices de séminaire, 2 h. — *Felber*: Estimation des forêts, 2 h.; exercices, 1 h. — *Moos*: Alpiculture, 1 h.

MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en juillet/août 1915.

A. Bois sur pied.

(Prix par m³. Exploitation à la charge de l'acquéreur. Volume déterminé au moyen de la table fribourgeoise, soit branches non comprises.)

Vaud. Forêt particulière. Aux Etroits et à la Passounettaz (transport jusqu'à la gare de Flendruz fr. 4.50) 71 plantes, $\frac{8}{10}$ épic., $\frac{2}{10}$ sap., à 3.7 m³ par plante, fr. 21.90. Dévestiture facile; plantes de bonne qualité et propres de branches; hauteurs allant jusqu'à 40 m.

Vaud. Forêts de la commune de Blonay. Aux Riaux (transport jusqu'à Blonay fr. 7) 83 plantes, $\frac{7}{10}$ épic., $\frac{3}{10}$ sap., à 2.5 m³ par plante, fr. 21.50. Le volume

des branches est compris dans le cubage. Bois de belles dimensions, longs propres et de bonne qualité. Exploitation facile.

Situation générale. Le petit nombre des ventes faites dernièrement ne permet pas de se faire une idée exacte de l'état du marché. Mais tout donne à croire que les bois de sciage de nos sapins seront très demandés; tout au moins, les scièurs dont les provisions sont épuisées manifestent un grand désir d'acheter. Les marchands de bois qui souvent nous avaient habitués à une prudente réserve quant à leur intentions, manifestent catégoriquement le désir d'acheter de gros stocks. Il n'y a rien là d'étonnant quand on sait que la France et l'Italie continuent à nous demander beaucoup de bois.

Voilà longtemps que nous n'avions pas vu les scieries débarrassées aussi tôt de leurs provisions de planches, en particulier de celles de troisième choix. Tous ces symptômes sont encourageants et permettent d'augurer une active campagne dans le marché des sciages.

Quant aux bois de feu, ceux de sapin sont les plus recherchés, mais aussi les plus rares. La chasse de l'hiver dernier aux bois de râperie en a drainé le pays. A cela est venu s'ajouter le fait que, vu le faible débit des scieries durant cette année, les dosseaux dont usent si volontiers les boulangers ont partiellement fait défaut.

Ajoutons à ces facteurs l'augmentation du prix des charbons et il semblera plausible d'admettre que les bois de feu de sapin pourront l'hiver prochain se dégager du marasme dans lequel ils étaient plongés depuis quelques années.

Neuchâtel, Forêts communales du III^e arrondissement. Val de Travers.

(Prix par m³, exploitation à la charge du vendeur; mesurage **sous** écorce; éboutage 18 cm.)

Commune de Buttes. Sous les Gouttettes et Bracon (transport jusqu'à Buttes fr. 2) 789 épic. de 20 à 65 cm de diam., 0.8 m³ par plante entière, fr. 32. 20; 203 épic. de 20 à 75 cm de diam., 1 m³ par plante entière, fr. 34.

Les perches propres à la préparation de poteaux sont exclues de la vente.

B. Bois façonnés, en forêt.

Billes de résineux.

(Par m³, **sous** écorce.)

Commune de Buttes. Côte chez Juvet (transport jusqu'à Buttes fr. 2. 50) 50 m³ épic. chablis (moyen par plot 0.22 m³), fr. 29. — **Le Côtard** (transport jusqu'à Buttes fr. 2) 226 m³, $\frac{7}{10}$ sap. $\frac{3}{10}$ épic., bois grossier, moyen 36, fr. 30. 20; 75 m³ $\frac{7}{10}$ sap. $\frac{3}{10}$ épic., moyen 29, fr. 31. 80. — **Bois de Ban** (transport jusqu'à Buttes fr. 2. 50) 69 m³, $\frac{3}{10}$ sap. $\frac{5}{10}$ épic., bois renversés, bonne qualité, moyen 32, fr. 35. — **Commune de St-Sulpice. Forêts de l'Endroit** (transport jusqu'à St-Sulpice fr. 1) 43 m³ épic., qualité médiocre, moyen 42, fr. 31. 20. — **Place à George** (transport jusqu'à St-Sulpice fr. 2. 50) 186 m³, $\frac{7}{10}$ sap. $\frac{3}{10}$ épic., qualité moyenne, moyen 43, fr. 34; 168 m³, $\frac{7}{10}$ sap. $\frac{3}{10}$ épic., moyen 40, fr. 37. — **Commune de Couvet. Côte Bovard** (transport jusqu'à Boveresse fr. 2) 31 m³ sap., qualité ordinaire, moyen 29, fr. 32. 50. — **Commune de Fleurier. Sur la Fond** (transport jusqu'à Fleurier fr. 3) 72 m³ sap., bois vieux mais propre et assez fin, moyen 37, fr. 35. 55.

Observation. Les prix sont élevés; le marché conserve la bonne allure qu'il a reprise dès le printemps et dont la cause doit être attribuée aux expéditions importantes qui se succèdent sans interruption pour la France. Les marchands français achètent peu, ou pas.

Bois de feu.

Commune de Buttes. Le Côtard (transport jusqu'à Buttes fr. 2) 93 st. sap. quartier et rondin, fr. 12. 30 par stère (maximum fr. 13. 60). Prix exceptionnel, provient du fait que bon nombre de ces stères étaient destinés à des fabriques de pâtes de bois françaises. Mais les prix des bois de feu sont cependant très élevés dans toute la région; c'est spécialement le cas pour le bois de sapin qui est recherché à cause de sa rareté (diminution des exploitations et défaut de main d'œuvre) et des expéditions nombreuses qui sont faites au-dehors.

Une importante vente de bois aux Ormonts.

La hausse prononcée sur les bois de service, en juin dernier, a décidé la commune d'Ormont-dessus à mettre en vente déjà cet été, et avant que le façonnage en soit terminé, les quelque 15,000 m³ de sapin renversés par l'ouragan du 30 octobre 1914. Cette vente a eu lieu le 5 juillet dernier, et cette importante mise aux enchères avait attiré bon nombre de marchands, usiniers et courtiers des divers cantons de la Suisse romande.

La vente comprenait huit lots d'environ 1000 à 5000 m³ chacun de bois façonné, billons d'épicéa de 4 m de longueur, bois sain, écorcé, mesurant au minimum 20 cm de diamètre au milieu, rendu soit en gare des Aviolats ou de Vers-l'Eglise, soit sur les places de chargement autorisées par la Compagnie du chemin de fer Aigle-Diablerets en pleine voie. Le bois était annoncé comme livrable dès que possible, soit à l'entrée de l'hiver, ou même en automne pour quelques lots faciles à châbler avant la neige, avec dernier délai de livraison en décembre ou en mars, suivant les lots. Les conditions de paiement prévoyaient le versement de 25 % du prix d'achat au comptant, et du solde au fur et à mesure de la livraison, soit à l'empilage; ce solde restant dès la première reconnaissance, déposé en garantie dans un établissement financier admis par le vendeur, intérêt restant à l'acheteur.

Les bois constituant cette vente sont des sciages de premier choix pour la plupart, en proportion de $\frac{9}{10}$ d'épicéa et $\frac{1}{10}$ de sapin, diamètre moyen 35 cm (3 billons au m³); des 15,000 m³ mis en vente, 8000 m³ ont été écorcés et débités en mai et juin, soit en bonne saison; le reste est actuellement en cours de fabrication et l'écorçage en sera à peu près achevé pour la fin de l'été, si les circonstances atmosphériques le permettent toutefois.

La mise à prix de *fr. 25* le m³, fixée par la commune, n'a pas trouvé d'amateurs, car les marchands présents avaient conclu une entente qui empêcha tout d'abord toute tractation; aucune offre n'étant annoncée après une heure ou deux d'attente, la mise a été levée et la commune a accepté de discuter de gré à gré. Après de longs pourparlers, un arrangement intervint, suivant lequel un consortium de marchands acheta le bloc des bois exposés en vente, au prix unique et moyen de *fr. 23.50* le m³ rendu aux places de chargement des chemins de fer Aigle-Sépey-Diablerets. Le Conseil communal, dont la ratification demeurait réservée, a approuvé le marché conclu au se réservant toutefois le droit de vendre quelques lots (environ 2000 m³) non pas à bord de voie, mais à des places de dépôt un peu plus éloignées.

Le transport de ces bois aux conditions spéciales, consenties par la Compagnie A. S. D., est d'environ *fr. 4.50* à *fr. 5* par m³ rendu sur wagon C. F. F. à Aigle — frais de chargement compris.

L'opportunité de cette vente, faite de 3 à 6 mois avant l'achèvement du façonnage, a été très discutée dans les milieux intéressés, acheteurs et vendeur; il convient de remarquer à ce propos, que la

commune avait un certain intérêt à s'assurer la vente d'un pareil stock au moment où les bois étaient si recherchés. Une vente par voie de soumission, peu de temps auparavant, n'avait pas donné de résultat, il est vrai — mais les demandes d'achat étaient cependant si nombreuses qu'il eût été quelque peu risqué, de la part de la commune, de ne pas y répondre et d'ajourner toute vente jusqu'à l'hiver, alors que les conditions du marché peuvent être bien modifiées d'ici là.

La rareté excessive de la main d'œuvre, mobilisée militairement en partie depuis le milieu de juin, rend en outre l'achèvement de l'écorçage en saison propice assez problématique; il est impossible d'exécuter l'écorçage sans débiter en même temps les bois, enchevêtrés les uns dans les autres, ce qui retentit beaucoup cette opération, — il est à prévoir que la qualité du bois en souffrira certainement, et c'est un des motifs qui ont engagé la commune à conclure, dès maintenant, une vente à un prix convenu sans garantie de qualité.

Nous aurions personnellement préféré voir la commune traiter pour une partie seulement du stock, et se réserver toute liberté pour la vente du solde; la décision prise est cependant compréhensible étant donné le peu de stabilité du marché et les circonstances financières actuelles si défavorables. Les autorités intéressées auraient assumé, en pareille occasion, une grosse responsabilité en renonçant à des offres fermes qui auraient pu ne pas se présenter à nouveau, et l'obligation pour la commune, au printemps dernier, de recourir auprès de l'Etat à un emprunt destiné à couvrir les frais de bûcheronnage (environ fr. 80,000), rendait celle-ci désireuse d'encaisser quelques recettes compensatrices avant trop longtemps.

L'exploitation d'un bloc de 12,000 m³ a été adjugée à des bûcherons du Pays-d'Enhaut au prix de fr. 4.50 le m³ rendu aux dépôts, et se fait ainsi dans des conditions favorables, le bénéfice net étant de fr. 19 par m³. Les autres coupes (5000 m³) se font à un prix un peu supérieur, correspondant aux difficultés de vidange.

Le façonnage de bois de longueur (poteaux, charpentes, etc.) n'est malheureusement possible que dans la partie inférieure des coupes; le châblage, par les dévaloirs longs et rapides, donnerait un déchet disproportionné vu la plus-value problématique des bois longs, et les billons de 4 m forment la majeure partie des assortiments.

La vente des bois de service de petites dimensions et celle du bois de moule, qui comprendra des lots de râperie de première qualité, donnera lieu à d'intéressantes tractations dont nous donnerons ici un aperçu dans le courant de l'hiver.

E. Graff.

******* Sommaire du N° 7/8 *******
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“, Organ des schweizerischen Forstvereins

Aufsätze: An unsere Leser. — Aus der Forstkassenrechnung eines Plenterbetriebes. — Wann ist Entfernung von Naturverjüngung und Ersatz durch Pflanzung gerechtfertigt? — Ein fertiler Hexenbesen auf Lärche. — **Vereinsangelegenheiten:** Ständiges Komitee. — Jahresrechnung 1914/15 des schweizerischen Forstvereins. — **Mitteilungen:** Von den Arbeiten des Schwarzspechtes. — Ahorn mit Warzen. — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.**



PHENZI & OESER

Phot. W. Ammon

Vue d'un peuplement de la forêt jardinée du Honegg, près de Schwarzenegg
(Canton de Berne; altitude 1200 m)